



Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, le 20 février 2024

Axe de Bièvre : des arbres malades abattus, des arbres locaux replantés

Infectés par des parasites xylophages, comme le scolyte, qui causent la dégénérescence puis la mort de l'arbre, les 1500 épicéas plantés le long des voies de l'Axe de Bièvre ont commencé à être abattus hier après-midi, dans un souci de sécurité routière et sanitaire. Le Département replantera, à l'automne 2024 et 2025, 1500 arbres et 4500 arbustes d'espèces variées, locales et adaptées aux conditions climatiques. Des arbres et arbustes emblématiques de la zone géographique seront également plantés sur les giratoires.

Une étude commandée par le Département a fait état de la dégradation importante des épicéas plantés le long des voies de l'Axe de Bièvre. Au moins 70 % des arbres sont morts ou en déclin plus ou moins prononcé, en raison de la présence de parasites xylophages, comme le scolyte, qui causent la dégénérescence, puis la mort des arbres infectés. « Les épisodes caniculaires et/ou de sécheresse intense, qui ont eu lieu ces dernières années, ont pu jouer un rôle dans la dégradation de ces arbres », précise l'étude. Leur proximité avec les individus encore en bon état visuel, notamment par l'enchevêtrement de leurs branches, favorise la contamination par les parasites. Autrement dit, « les 30 % en bon état sanitaire visuellement peuvent être considérés comme risquant une détérioration dans un futur proche », dit encore l'étude. C'est pourquoi cette dernière a préconisé l'abattage de tous les épicéas plantés le long des voies.

Pour garantir la sécurité des usagers de la route et éviter la prolifération des parasites xylophages, le Département a décidé de suivre cette préconisation et a débuté hier après-midi l'abattage des 1500 épicéas. Cet abattage s'arrêtera le 15 mars, date à laquelle la nidification des oiseaux peut commencer. L'axe de Bièvre ne sera pas coupé à la circulation.

Afin de compenser les opérations d'abattage, le Département replantera des végétaux locaux en remplacement des arbres abattus. Sur le linéaire de l'axe de Bièvre, seront ainsi plantés 1500 arbres et 4500 arbustes d'espèces variées et adaptées aux conditions climatiques. Par ailleurs, dans l'objectif d'améliorer leur intégration paysagère, un embellissement des giratoires est prévu avec un choix d'arbres et arbustes emblématiques de la zone géographique.



« L'abattage des arbres des voies de l'axe de Bièvre a une double nécessité : il garantit à la fois la sécurité des usagers de cette route très fréquentée, mais aussi la sécurité sanitaire, d'autant que des Espaces naturels sensibles bordent cet axe. Nous avons souhaité compenser ces abattages par la plantation d'autant d'arbres et de 4500 arbustes qui perdureront car nous choisissons des espèces locales, capables de s'adapter au changement climatique, et les replanterons sur le même linéaire, en concertation avec les acteurs et élus locaux », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr